

Constitution d'un espace d'enfermement

Essai sur une phénoménologie de l'enfermement

Pascal JOANNE, Thomas OUARD

Ecole Nationale supérieure d'architecture de Nantes, laboratoire CERMA, UMR CNRS 1563

pascal.joanne@cerma.archi.fr, t_ouard@yahoo.fr

Résumé

Dans une visée phénoménologique identifier comment un espace devient espace d'enfermement et de quoi il est constitué, revient à porter son regard sur le rapport naturel, spontané, irréfléchi de l'individu à l'espace. L'enfermement, ou plutôt la situation particulière qui va entraîner un phénomène spatial d'enfermement, correspond à un ensemble de pratiques, d'usages, de relations avec autrui... qui vont réduire l'emprise que l'individu a sur son monde. Autrement dit, cette situation se caractérise par une altération du rapport Moi-Le Monde. Si l'incarcération dans un édifice pénitentiaire est un bon exemple pour comprendre cette approche de l'espace d'enfermement, celle-ci nous offre un angle d'analyse pertinent d'espaces qui de prime abord ne sont pas des lieux d'enfermement mais n'en ont pas moins la saveur.

Mots-clés : espace, temps, phénoménologie, prison, vécu.

Le terme d'espace fait référence à de multiples acceptions. Pour l'ingénieur en espace qu'est l'architecte, l'espace appelle en premier lieu l'idée de la forme exprimée symboliquement par le plan. L'architecte délimite des espaces dans lesquels les individus sont répartis en terme de densité et d'activité. Cependant, cette approche oublie l'individu qui habite l'espace. C'est une erreur que de confondre la représentation avec la réalité. La pure analyse de la forme ne nous donnera rien dans l'étude d'un espace habité, car c'est la rencontre d'un milieu avec un individu¹ qui produit un objet, un sens, qui soit réellement important. Ou, pour reprendre les termes de Norberg-Schulz : « L'étude analytique de l'architecture oublie le caractère concret du milieu, ou plutôt elle oublie cette qualité qui est l'objet de l'identification de l'homme et qui est capable de transmettre le sens de la prise existentielle » (Norberg-Schulz, 1997, p. 5). Or l'espace d'enfermement a ceci de particulier qu'il appelle l'idée d'un espace de, à la fois espace de quelqu'un et espace de quelque chose²... Ce n'est pas une abstraction géométrique que l'on souhaite étudier ici, mais bien un espace qualifié par son habitant, induisant, de fait, une approche de l'espace liée à sa dimension vécue. C'est en effet l'individu qui vient qualifier l'espace de..., transformant ainsi un volume géométrique en un lieu habité. Dès lors la question est de savoir comment un espace, se constitue d'enfermement et de quoi il est constitué. Pour développer cette problématique, nous devons aborder l'espace dans ses dimensions vécues, à travers la relation primitive de l'individu au monde. Nous devons nous diriger vers une phénoménologie de l'espace afin de saisir comment se construit le rapport de l'individu à l'espace et, ce faisant, d'analyser les spécificités de ce rapport dans un espace d'enfermement.

Pour ce faire, nous poserons, dans un premier temps, les jalons phénoménologiques d'une analyse de l'espace. Ceci nous amènera à définir la notion du Moi-Ici-Maintenant comme phénomène primitif de la relation Moi / Le Monde. Nous aborderons, ensuite, tour à tour le Moi, l'Ici et le Maintenant dans une approche théorique et dans l'analyse des spécificités de l'espace carcéral, espace d'enfermement par excellence.

Nous comprendrons alors comment les spécificités du vécu de l'espace de la prison, impliquant une détérioration de la relation Moi / Le monde, induisent l'émergence d'un espace d'enfermement.

¹ Dans le sens commun c'est l'individu qui vient au milieu. Puisqu'on considère que le milieu préexiste à l'individu, l'individu est l'objet de la réflexion et le milieu une donnée finie. Mais du point de vue de l'architecture, l'espace est à venir, l'architecte construit un milieu qui sera offert à l'individu. Ce n'est donc pas un non sens que de considérer le milieu qui va à l'encontre de l'individu, puisque dans ce sens l'individu préexiste à l'espace construit. Avant l'édification du bâti, il y a déjà une population, des usages, un vécu en devenir, qui est l'objet du projet architectural et urbain.

² L'espace de... évoqué ici est ouvert, tout à la fois, à l'espace de quelqu'un ou l'espace de quelque chose. L'espace de Marie Antoinette, l'espace du détenu, l'espace de quelqu'un implique une identification, une mise en relation de l'espace géométrique à l'individu. Cette mise en relation peut provenir d'un ensemble de processus, représentations, appropriations, institutions. Cependant, c'est toujours un espace qualifié par un individu. L'espace du cendrier, du livre, l'espace de quelque chose porte en lui une dimension profondément humaine. Il y a dans l'espace du cendrier un individu qui éprouve l'espace comme étant celui du cendrier. Dès lors l'espace de..., qu'il soit de quelqu'un ou de quelque chose ne pourra être abordée dans une stricte analyse de la forme. L'espace de... est un espace qualifié par un individu. Il n'y a pas d'espace de... dans le plan de l'architecte si ce n'est celui de l'annotation ou du concepteur (chercheur) lui-même. Si l'on veut étudier l'espace de... nul autre moyen de l'étudier à travers l'insertion de l'individu dans cet espace.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous devons rappeler que bien qu'exposé distinctement, pour des raisons d'organisation du propos, Moi-Ici-Maintenant est une unité indivisible. A ce titre on se rendra compte à la lecture, des multiples glissements qui s'effectuent entre chaque chapitre.

Moi-Ici-Maintenant : jalons phénoménologiques d'une analyse de l'espace

Qu'est ce que l'espace? Voilà une question qui pourrait soulever bien des discussions tant le terme est polysémique. Abraham Moles (Moles, 2006) considère qu'il existe deux grandes approches de l'espace pour l'individu. La première réfère à la philosophie cartésienne de l'espace considéré comme étendue, c'est une représentation géométrique selon un système arbitraire de coordonnées. De ce point de vue l'espace est isotrope, l'ensemble des points étant équivalent au regard de l'observateur. Observateur qui, de ce point de vue, n'habite pas l'espace et examine rationnellement un monde sans limite. La seconde, qui nous intéresse présentement, est celle d'une philosophie de la centralité issue de la phénoménologie. A ce titre, il est important de rappeler, l'objet même de la phénoménologie qui est « une philosophie qui replace les essences dans l'existence et ne pense pas qu'on puisse comprendre l'homme et le monde autrement qu'à partir de leur “facticité”. [...] C'est aussi une philosophie pour laquelle le monde est toujours “déjà là” avant la réflexion, et dont l'effort est de retrouver ce contact naïf avec le monde pour lui donner enfin un statut philosophique. [...] C'est un compte rendu de l'espace, du temps, du monde “vécus” » (Merleau-Ponty, 2003, p. I). Il s'agit donc d'une approche ego-centrée de l'espace : Moi est le centre du monde, et celui-ci m'est donné à moi en tant que présence-en-personne (*Selbstgegebenheit*). « Cette façon d'être donné, [...], qui est une vue et saisie tout à fait immédiate de l'objet visé lui-même et tel qu'il est, constitue le concept précis d'évidence, entendue comme évidence immédiate » (Husserl, 2000, p. 60).

La philosophie de la centralité aborde l'espace dans sa relation avec un individu situé, spatialement : ici, et temporellement : maintenant. A ce moment de ma vie et selon mon point de vue le monde se développe autour de moi selon un rapport perceptif et subjectif. Dès lors que nous avons défini le Moi-Ici-Maintenant comme Phénomène primitif de la relation Moi / le monde, on peut aborder la notion du vécu (*Erlebnis*). Si il y a un Ici cela sous-entend un Ailleurs, et s'il y a un Maintenant cela amène un Hier et un Demain. Le vécu est un fait, partie intégrante de la vie, qui constitue le monde dans son épaisseur spatiale et temporelle. Notons néanmoins que le vécu ne signifie pas uniquement la dimension noématique de l'expérience mais surtout les actes de conscience eux-mêmes. Autrement dit ce qui est vécu fait certes référence à mon expérience du monde mais se situe toujours dans la contemporanéité de l'être. Lorsque je pense à une rencontre passée, cette action se fait inévitablement dans l'Ici-Maintenant.

Détaillons, maintenant, cette approche de la relation entre l'individu et l'espace sur le thème du Moi-Ici-Maintenant afin de comprendre comment un espace peut se constituer d'enfermement.

Du Moi à l'identité de Soi, l'enfermement comme réduction de l'être

Identité du corps et autrui

Le Moi constitue pour la psychanalyse l'une des instances de la personnalité qui doit représenter l'individu comme uni. Aussi, le Moi exprime la conscience que j'ai d'être ce que je suis, la représentation que j'ai de moi-même. Pour la phénoménologie, il existe une évidence de sa propre individualité dans les actes et les pensées. D'instinct je me connais comme entité indépendante soumise au monde. J'ai conscience que mes actes et mes pensées m'appartiennent et me définissent comme un individu qui n'est pas une chose et n'est pas un Autre. Et c'est à travers le corps, la peau frontière de mon être, que l'immanence du Moi va se constituer. Mon corps n'est pas une chose car il est constamment perçu, il est même perçu au-delà du sensible. Si je ferme les yeux je ne cesse pas de voir, ou plus précisément d'avoir conscience de voir. La peau concentre en elle les événements du monde, elle est la matérialisation du point Ici dans son opposition à l'ailleurs. E.T. Hall (Hall, 1978) montre clairement l'importance de la peau dans la constitution du Moi. La proximité des corps est synonyme de l'intimité amoureuse ou familiale et toute autre présence constitue une agression à l'intégrité du Moi. Phénomène que l'on ressent évidemment dans la cohue du métro ou dans un ascenseur bondé.

Aussitôt que nous avons posé Moi centre du monde, nous voyons se déployer un ensemble de questionnements. Le premier apparaît avec l'apport d'Autrui dans mon monde. Pour la phénoménologie, le phénomène par lequel j'accède à autrui provient de son évidente présence dans mon monde. Lorsque je le perçois vivant, en train d'agir, aussitôt les objets qui l'entourent se chargent d'une nouvelle signification : ils ne sont plus seulement ce que je peux en faire, ils sont aussi ce que cet autre va en faire. Autour du corps perçu d'Autrui se creuse un tourbillon où mon monde est comme aspiré. Il n'est plus seulement mien, il ne m'est plus seulement présent, il est présent à X. Le corps d'Autrui n'est plus un simple fragment du monde mais le lieu d'une certaine élaboration, d'une certaine vue, du monde.

Mais alors, qui de Moi ou de Lui est le centre du monde ? Pour A. Moles (2006) il n'y a pas de réponse à cette question si ce n'est celle du conflit : « La philosophie de la centralité est une philosophie du conflit, du combat entre la prééminence du Moi et la prééminence de l'Autre » (Moles, 2006, p. 32). Mais ne nous trompons pas, ce conflit entre moi et autrui n'est jamais achevé et se reconstitue à chaque instant. L'image du conflit symbolise le fait qu'Autrui est une existence dans mon monde, qu'il vient limiter l'usage que je peux faire de l'espace, des choses, que je vis constamment sous son regard : « [...] chaque autre existe pour moi à titre de style ou milieu de coexistence irrécusable, et ma vie a une atmosphère sociale comme elle a une saveur mortelle »

(Merleau-Ponty, 2003, p. 418). Ainsi, il existe avec le monde naturel un monde social, non comme objet ou somme d'objets, mais comme champ permanent d'existence. La présence d'autrui va donc influencer sur les choses et les événements de mon monde environnant (*Umwelt*), de même qu'il va influencer sur ce que je fais du monde. Je n'agis plus simplement dans un monde qui se constituerait uniquement pour Moi, mais j'agis sous le regard, le jugement d'Autrui. L'autre est le lieu d'un certain point de vue sur le monde et il se fait là bas un certain traitement des choses, de mes actes car je ne peux refuser mon insertion au monde social. Cependant, le jugement qu'effectue Autrui ne m'est pas directement accessible. Nos consciences peuvent bien, à travers nos situations propres, construire une situation commune dans laquelle elles communiquent, c'est du fond de son individualité que chacun projette ce monde unique. C'est donc la représentation que j'ai du regard d'autrui qui va en constituer le jugement.

Le corps incarcéré et la promiscuité

Dormir, se distraire, travailler, sont des activités que l'Homme, dans notre société actuelle, peut pratiquer dans des lieux différents avec des partenaires divers, et ceci sans que cette diversité ne soit issue d'un plan d'ensemble. A l'opposé, la prison se caractérise par une annihilation des frontières qui séparent ses trois activités fondamentales. L'individu est placé sous une autorité unique qui gère l'ensemble des activités selon un programme strict et défini à l'avance. Cet aspect de la prison est directement lié à la nécessité de dispenser à l'individu un traitement collectif selon un système bureaucratique qui va prendre en charge l'ensemble des besoins de la personne, et ce quelles que soient la nécessité ou l'efficacité du dit système. Ce système, comme l'ont montré un grand nombre d'études sur la prison dont la plus célèbre est celle de E. Goffman sur les institutions totalitaires (Goffman, 2002), va entraîner un ensemble de mortifications du détenu.

D'une part, la prison interdit les actes qui dans la vie "normale" permettent à l'individu de s'identifier, d'affirmer son Moi vis-à-vis d'autrui : perte des biens matériels, travail peu valorisant voir absence de celui-ci, rupture avec son milieu social, impossibilité de contrôler son environnement, planification imposée du temps, gestion par l'administration de l'ensemble des besoins. L'incarcération est une emprise sur l'autonomie et la liberté d'action, elle dénature le fait d'être. Le détenu se sent « irrémédiablement rétrogradé dans la hiérarchie des âges » (Goffman, 2002, p. 87).

D'autre part, la sécurité, fondement du fonctionnement de la prison et de ses réglementations coercitives, procède de la nécessité de gérer à moindre frais un grand nombre de personnes dans un espace restreint. Il sera donc nécessaire d'appliquer un matricule aux individus, de contrôler les mouvements, de pratiquer des fouilles au corps, etc. Pratiques qui vont entraîner une dégradation de l'image de soi. L'individu est empreint d'un sentiment d'insécurité personnelle, une peur de se voir

défiguré, une crainte pour son intégrité physique. C'est par exemple la peur de perdre sa virilité du fait de l'absence de relation hétérosexuelle. « Quel que soit le degré d'attachement du reclus à sa personnalité antérieure, les institutions totalitaires sont toujours fatales à cette personnalité » (Goffman, 2002, p. 91)

Dernier point que nous évoquerons, la promiscuité avec autrui imposée par la prison implique une modification du comportement de l'individu, de la perception de son environnement, et de ses relations sociales. A l'extérieur l'individu pouvait protéger son intimité (corps, activités, pensées, ...) des influences étrangères. Dans le cadre de la prison, les limites entre son être et ce qui l'entoure sont inexistantes. L'individu subit une violation de son espace intime de par la présence non-contrôlée d'autrui dans celui-ci. Les antécédents sociaux et comportementaux sont consignés dans un dossier à la disposition du personnel et souvent connu des détenus. Le corps est exhibé aux yeux d'autrui pour des raisons médicales ou sécuritaires, l'absence de sanitaire fermé, etc. L'atteinte du corps peut aussi prendre la forme de viol, qui sans aller jusqu'aux violences sexuelles, prend diverses formes : fouille au corps et de l'espace de vie.

Notons que les processus évoqués impliquent toujours le regard d'autrui, c'est la promiscuité avec autrui (surveillants et détenus) qui induit une mortification du moi. « Le mélange des groupes d'âges, des ethnies ou des races pratiquées dans les prisons [...] peut en outre donner au reclus l'impression d'être contaminé par le contact de co-détenus indésirables » (Goffman, 2002, p. 72). Aussi lorsque Goffman évoque les processus d'adaptation liée à la mortification c'est un changement de la représentation du jugement d'autrui qui s'opère.

Dans une moindre mesure le personnel de surveillance n'est pas non plus épargné d'une déstructuration du Moi par la prison. L'étude de Chauvenet, Orlic et Benguigui sur le monde des surveillants (Chauvenet *et al.*, 1994) montre que le métier de surveillant est considéré comme subalterne, d'une part car il occupe le dernier rang de la hiérarchie des métiers de la prison, mais aussi car il s'occupe de ce que l'on appelle : "le sale boulot". Ce sont les diverses fouilles, le maintien de l'ordre et de la discipline, l'assistantat des détenus, etc., en somme toute les tâches qui caractérisent l'image négative de la prison. Aspect négatif d'autant plus marqué qu'elles vont bien souvent à l'encontre des mœurs et de la culture de la société civile. On ne regarde pas par le trou des serrures, on n'écoute pas aux portes, on ne fouille pas les affaires d'autrui ou les espaces intimes, etc. Et bien que ces tâches soient de l'ordre du quotidien dans le métier des surveillants, ils ne les jugent pas moins contraires à la conscience morale. Un des effets directs de l'aspect moralement dévalorisés des tâches est une perte de l'estime de soi, un sentiment de culpabilité, d'étrangeté à soi même (Chauvenet *et al.*, 1994, p. 55 et 57).

Le vécu de ces situations qui portent atteintes au Corps et par la même au Moi va induire une réduction de l'être. L'individu se sent compressé, oppressé, enfermé par des situations qui le mettent

sous un regard d'autrui qu'il ne peut fuir.

L'enfermement comme inadéquation entre l'Ici et l'Ailleurs

Proxémique et appropriation

Les points de l'espace, dans la philosophie de la centralité, sont pondérés en fonction de la position de l'observateur. L'individu est le centre d'un monde qui s'étend autour de lui et qu'il investit d'une affectivité égocentrique. L'espace est anisotropique. Cette approche nous permet de comprendre les notions d'*Umwelt* et d'*Aussenwelt*, de proche et de lointain, de dedans et de dehors comme des oppositions sémantiques fondamentales. C'est sur cette approche de l'espace qu'Abraham Moles définit les courbes de proxémique introduisant un rapport entre présence en personne et distance relative à l'Ici. « Fondamentalement, axiomatiquement, ce qui est proche est, toutes choses égales d'ailleurs, plus important que ce qui est loin, qu'il s'agisse d'un événement, d'un objet, d'un Phénomène ou d'un être » (Moles, 2006, p. 53). Cependant la notion du point ici n'introduit pas qu'une constatation du rapport distance / présence, elle appelle aussi l'idée du lieu. L'espace est pour l'homme une denrée vitale, tout comme l'air et l'eau, nécessaire aux actes, c'est la matière première de l'activité humaine. L'espace n'est donc pas un volume défini géométriquement, mais une étendue lieu à découvrir, à expérimenter, à vivre. Et c'est à travers l'appropriation, selon l'idée que l'être n'occupe pas qu'un co-volume mais une zone d'influence, un territoire d'action, que nous saisissons les processus d'ancrage du point Ici. Tout individu, même le prisonnier, dispose d'un espace : un *Umwelt*, source de son émancipation. Corrélativement, l'individu cherchera à affirmer son existence dans l'ancrage du point Ici devenant de fait un lieu.

L'appropriation regroupe l'ensemble des pratiques qui confèrent à un espace limité les qualités d'un lieu personnel ou collectif. Cet ensemble de pratiques permet d'identifier le lieu, celui-ci permettant à son tour d'engendrer des pratiques. L'appropriation « [...] correspond à un ensemble de processus psychosociologiques qui se situent dans un rapport sujet-objet, entre le sujet (individu ou groupe) qui s'approprie l'espace et les objets disposés autour de lui dans la vie quotidienne. Elle associe des pratiques, des processus cognitifs et des processus affectifs. Elle est limitée par les obstacles à la prise de possession physique et juridique et par les conditions socio-économiques auxquelles sont soumis les sujets. [...] L'appropriation de l'espace n'est pas un acte individuel isolé. Elle est sociale par essence car les objets et leur disposition dans l'espace sont porteurs de messages. [...] Elle est profondément marquée par les rapports sociaux, l'ensemble des structures sociales, les idéologies » (Chombart de Lauwe, 1976, p. 32). Aussi la définition du point Ici répond à deux aspects fondamentaux. D'une part, c'est une emprise sur les choses, et d'autre part c'est une confrontation avec Autrui. Précisons que l'appropriation commence toujours par celui du corps. En effet, pour

s'approprier un espace, un objet, il faut déjà être maître de ses actes. C'est une base irrévocable qui différencie l'enchaîné de l'homme libre.

S'approprier l'espace réside dans une mise en relation de l'espace-objet à l'espace représenté. Il s'agit donc d'établir une familiarité cognitive avec l'espace afin de pouvoir associer le désir à la représentation et à l'usage. C'est ce que Paul-Henry Chombart de Lauwe (Chombart de Lauwe, 1976, p. 28) nomme « familiarité affective ». Les objets situés dans l'espace deviennent porteur de symboles car ils ont appartenu ou représentent des êtres chers, que ce soit directement (la photo), ou indirectement (une odeur, un assemblage de couleurs). Le sentiment d'appropriation est donc directement lié aux attractions et aux répulsions qui rendent l'espace attachant, inquiétant.

Il est important de noter que, plus l'espace disponible est restreint et plus l'appropriation devient difficile et conflictuelle. En effet, la proximité et la promiscuité dans un espace confiné augmentent par la même les valeurs affectives de l'espace, dès lors l'appropriation devient un véritable enjeu pour l'individu. Nous voyons ici resurgir la notion de la relation entre Moi et Autrui évoquée précédemment.

Appropriation de l'espace carcéral

L'analyse de l'appropriation en prison suit inévitablement l'exposé précédent que nous avons fait sur les processus de mortification. Il est important de saisir, que la prison est un espace de vie pour le détenu. Un espace qui plus est restreint aux 9m² de la cellule, parfois partagé avec des codétenus entraînant de fait un besoin essentiel d'établir un cadre rassurant. Cependant, les règles inhérentes à la prison interdisent cette appropriation de l'espace quotidien. Les moyens qui la contraignent sont multiples, c'est par exemple le fait de ne pouvoir fermer un volet la nuit, de pouvoir être déplacé de cellule sans préavis, d'être sous la surveillance de l'œilleton ou du judas, etc. Le détenu ressent sa dépendance à une administration dans un espace qui lui est étranger, ce sentiment se répercutant dans sa relation au monde. On peut dire que d'une certaine manière les règles de la prison induisent un phénomène de désappropriation de l'espace construit. En effet, les moyens mis en place pour faire sentir à un détenu, qu'il n'est pas maître de son environnement sont multiples, ce sont par exemple les fouilles de cellules, l'interdiction d'aménager sa cellule, ou encore le fait de ne pouvoir choisir son ou ses co-détenus quand la cellule est partagée.

Il est intéressant de noter que la prison est une parfaite expression du point Ici dans son rejet de l'Ailleurs. On pourrait donc considérer qu'elle est à même de favoriser l'émergence d'un lieu. Cependant, c'est bien un phénomène inverse qui se produit. Parce que la prison est un espace de vie non choisi, que le détenu n'a que peu de moyen d'exercer un contrôle de l'espace, que les représentations qu'il en fait sont globalement négatives, l'espace de la prison ne permet pas l'apparition d'une « familiarité affective ». Notons de plus que l'Ici est d'autant plus marqué que

l'isolement avec l'Ailleurs est fort. Dès lors l'espace dans lequel évolue le détenu est un Ici qui ne devient pas un lieu et s'institue même en tant qu'Ailleurs. Nous voyons donc ici apparaître une cause de l'émergence d'un espace d'enfermement qui se constitue dans une inadéquation entre un Ici surdéterminé vécu par l'individu comme un Ailleurs.

Si l'enjeu de l'appropriation est évidente pour le détenu, elle touche aussi le surveillant. Pour l'artisan chaque geste prend sa place dans un espace où il a disposé lui-même les objets suivant sa commodité. Or une spécificité du métier du surveillant vient du fait qu'il n'est pas assigné à un poste. Il peut à un moment travailler à la surveillance des ateliers puis la fois suivante à la distribution du courrier. De fait, cela interdit toute prise de contrôle sur la gestion de l'espace de travail.

Du maintenant à l'élan vital, l'enfermement comme perte de contact avec le devenir ambiant

L'élan vital, l'activité et l'attente

« La première preuve de l'existence, nous rappelle Le Corbusier, c'est d'occuper l'espace. L'espace est une denrée vitale pour l'être animé, puisque l'animation de celui-ci ne peut se manifester que dans un espace qui l'environne, dans une sphère d'action. Le Co-volume de l'être, celui au-dessous duquel il ne peut descendre, c'est le volume de son corps. [...] Mais l'être biologique n'existe que dans des volumes propres qui sont la substance géométrique de ses actes et qui constituent une denrée nécessaire à l'exécution de ceux-ci » (Moles, 2006, p. 37). Avec l'apport du maintenant dans la relation Moi / le monde apparaît une dimension rapidement évoquée précédemment qui est celle de l'activité. C'est aussi l'apport d'une épaisseur à l'espace, car le temps est une nécessité à l'existence d'un Ailleurs. C'est parce que je peux atteindre un ailleurs à travers l'intentionnalité dans une temporalité qui est autre que celle du maintenant que l'Ailleurs m'est donné comme phénomène³. Aussi, il est important de noter que le temps vécu est inhérent à l'espace vécu. De fait le temps et l'espace sont plus proches qu'on ne l'imagine souvent car tous deux fondent les denrées nécessaires à l'action et par là même à l'existence de l'être.

Il n'est pas l'objet dans le présent article de développer l'ensemble des phénomènes temporels. Nous nous focaliserons uniquement sur la notion d'élan vital, qui constitue le fondement des phénomènes de l'activité et de l'attente. Car c'est à travers la notion d'élan vital empruntée par E. Minkowski

³ Si dans une réflexion on pose l'individu et l'espace déconnecté de la dimension temporelle, on se retrouve avec un espace figé, atemporelle. Cet espace est donc sans épaisseur puisque nous le disions le vécu se construit sur la base d'un Ici en relation avec un Ailleurs - cet Ailleurs ne prenant forme que sous la condition qu'il soit accessible dans l'intentionnalité. Le mouvement, pour les architectes, n'est bien souvent qu'une succession d'Ici. C'est oublier que le mouvement est avant tout la transition elle-même entre ces Ici. Transition qui implique l'endroit où je vais, l'intentionnalité, et l'endroit d'où je viens, l'historicité. On ne peut donc avoir un regard sur l'acte, le mouvement, sans s'interroger sur les phénomènes temporels. On ne peut concevoir le vécu, l'épaisseur de l'espace sans une considération pour le temps. Le temps et l'espace sont indissociables dans une approche phénoménologique du monde vécu.

(Minkowski, 1995) à Bergson que l'on comprendra l'importance du temps dans la réflexion sur la relation Moi / Le monde et la constitution d'un espace d'enfermement. A chaque instant de ma vie, je me projette vers une chose à réaliser, ou pour reprendre l'expression de Minkowski, vers la chose réalisée (Minkowski, 1995), celui-ci ne différenciant pas l'intentionnalité de sa concrétisation. L'élan vital, ou élan personnel, exprime ce mouvement qui part de moi vers la chose et vient s'immerger dans le devenir. Mais ce mouvement vers... n'est pas une course irraisonnée c'est le mouvement naturel de l'être. C'est d'ailleurs pourquoi je ressens que tout ce qui m'entourne suit le même mouvement appelé « devenir ambiant » : « [...] même le pessimiste le plus convaincu, pourvu qu'il ne verse dans une attitude franchement morbide, cherche encore à faire quelque chose de son pessimisme, cherche à l'extérioriser, à l'ériger en système philosophique communicable aux autres. Car il n'y a qu'un désir primitif en nous, celui de vivre et d'agir. » (Minkowski, 1995, p. 43). Aussi, on ne peut dire que l'élan vital est proprement personnel ou subjectif, il ne vient, ni ne se limite à moi. Bien au contraire, c'est par cet élan que je me sens solidaire de la vie. Mon élan est personnel, c'est entendu, mais il dépasse ma propre personne pour acquérir un caractère superindividuel. Cet élan vital, parce qu'il constitue le devenir, vient donner sens à ma vie et constitue même ce qu'il y a de plus essentiel en elle. En effet, c'est par le devenir que vient s'affirmer le moi en tant que personnalité vivante. Cette affirmation du moi ne doit pas être comprise dans le sens d'un j'existe, mais dans l'idée du « devenir de l'être ». Elle dit, pour reprendre les mots de Minkowski : « je m'épanouis par mes actions et en m'épanouissant ainsi, j'affirme mon moi, en lui superposant d'emblée, dans le devenir, un sur-moi, c'est-à-dire, en fin de compte, un non-moi. J'affirme par mon élan personnel mon moi, mais uniquement en fonction du devenir général qui, s'il paraît, pour notre raison, devoir réduire à néant ce moi, est en réalité sa partie intégrante » (Minkowski, 1995, p. 45). Avec l'élan personnel nous avons touché à la nature de la relation Moi-le temps, de quelle manière j'établis le contact avec l'épaisseur de la vie et comment par ce biais je viens m'insérer dans le devenir ambiant. Dés lors nous pouvons aborder deux phénomènes relatifs au futur que sont l'activité et l'attente.

L'activité constitue la relation immédiate avec le devenir ambiant. Tout d'abord, l'activité est un phénomène essentiel de la vie, celui par lequel je réalise des choses et ainsi me projette dans le devenir. « Tout ce qui vit est actif et tout ce qui est actif vit. L'activité est un phénomène de nature temporelle; elle fait partie non pas de l'être, mais du devenir. Plus exactement, elle comporte le facteur de l'avenir; par son activité l'être vivant se porte en avant, tend vers l'avenir, le crée devant soi. Elle comporte aussi le facteur de durée ; elle est, au fond, de la durée vécue rattachée à l'idée de l'être vivant ; elle est de la durée active ou mieux, de la durée orientée vers l'avenir. Inversement, toute durée vécue qui tend vers l'avenir ne peut être que de l'activité » (Minkowski, 1995, p. 76). A travers l'activité je me mets en contact avec l'avenir, car c'est par elle uniquement que je m'épanouis

dans un devenir plus grand. Certes l'activité peut être limitée par diverses forces extérieures, mais la réalisation de l'action n'importe que peu face à la tentative qui me dit que je suis vivant.

A l'opposé de l'activité, on trouve non pas la passivité, qui est une forme d'activité, mais l'attente. Si dans l'activité j'affirme mon moi et me projette vers l'avenir, dans l'attente la direction est inversée. Ce n'est plus moi vers ..., mais l'avenir qui vient vers moi. Nous voyons l'avenir venir vers nous et l'attendons patiemment. L'attente de par sa nature contient quelque chose de morbide, une perte de soi, pourrait-on dire. « L'attente pénètre ainsi l'individu jusqu'aux entrailles, le remplit de terreur devant la masse inconnue et inattendue, allais-je presque dire, qui dans un instant l'engloutira. L'attente primitive est ainsi toujours liée à une angoisse intense ; elle est toujours une attente anxieuse. Cela d'ailleurs n'a rien de surprenant puisqu'elle est une suspension de l'activité qui, elle, est la vie même » (Minkowski, 1995, p. 80). Aussi, si nous disions que l'activité était une émancipation de l'individu, l'attente, elle, induit un rétrécissement, un devenir plus petit. Dans l'attente je me recroqueville et au final me retire du monde et du devenir ambiant.

Le temps en prison

La dernière caractéristique essentielle, que nous évoquerons, qui définit la prison, c'est bien celle d'être un espace à temps. Le temps en prison c'est d'abord la propriété du code pénal et des juges qui en usent comme d'une quantité punitive. Cependant le temps du calendrier dont il est question n'a aucun rapport avec le temps vécu. Le temps de la détention est un non-temps, contretemps au temps vécu. Le temps de la détention perd sa valeur de présent, « pour n'en faire qu'un point de glissade sans importance vers une date arbitraire, où l'espace et le temps redeviendront propriété du sujet » (Gonin, 2000, p. 95). Le temps en prison n'est donc plus une denrée offerte à la réalisation de l'activité, mais une quantité vide de sens. Le temps en prison est donc profondément ancré dans l'attente : attente de la date de sortie, de l'apport du courrier, d'une visite au parloir, etc. Le détenu s'évertuera à « faire son temps » pour reprendre l'expression consacrée, mais ce faisant se retirera du devenir ambiant et du monde.

Dans la vie ordinaire lorsque l'individu atteint l'âge adulte, il a intégré les règles qui régissent les interactions sociales. De fait ses actions sont de l'ordre du naturel, et il n'a pas à surveiller constamment l'arrivée des critiques ou des sanctions. Au contraire, dans l'espace de la prison, le détenu est constamment soumis à la réglementation, à la surveillance, et au jugement de l'administration. Ces réglementations suppriment la possibilité du sujet de répondre à ses besoins suivant la méthode qu'il juge la plus pertinente. « C'est l'autonomie de l'acte lui-même qui lui est volée. » (Goffman, 2002, p 82). L'individu est dans l'obligation de solliciter une autorisation ou du matériel pour des actions quotidiennes, qu'à l'extérieur, il aurait pu accomplir de son propre chef. Il est certain que les détenus, particulièrement les nouveaux venus, vivent dans l'angoisse permanente

d'enfreindre le règlement. Et seule une attention particulière pourra lui éviter des ennuis même si pour cela il doit limiter ses actes. Cette limitation de l'activité, est une autre dimension du rapport au temps interdisant par là même toute tentative de remplir le temps de la détention.

Néanmoins pour certains détenus, l'incarcération n'est pas vécue comme un temps d'attente. Ils utilisent leur temps dans les diverses activités offertes par l'administration, telle qu'une formation professionnelle visant à préparer un retour à la vie libre, d'autres tentent peut-être de s'évader. Du point de vue de l'élan vital ces deux activités sont à considérer sur le même plan car elles participent à l'élan de l'individu vers un avenir hors les murs, ce qui est différent d'une activité qui n'aurait pour seul but que de remplir le temps mais ne viserait aucun devenir. Évidemment, elles renforcent l'aspect d'enfermement physique de l'espace puisque le détenu se projette par son activité vers un ailleurs et ressent toute la puissance de l'emprise de l'espace carcéral. Mais pour ces détenus, la prison n'est qu'un contretemps dans l'épanouissement individuel et non plus une situation morbide d'attente. A ce titre, il est intéressant de noter que des études ont montré l'aspect dynamique des relations du détenu à l'institution (Lemire, 2003). Par exemple, il y a une plus forte conformité des valeurs des détenus aux valeurs du personnel durant la phase initiale et terminale de l'incarcération. Pour le détenu qui vient d'entrer en prison, on peut estimer que la confrontation à un milieu nouveau va nécessiter une certaine forme d'activité, le poids de l'attente ne se fait pas encore sentir dans toute sa force. Pour le détenu dont la libération approche, la préparation de la sortie, les possibilités qui s'offriront bientôt à lui, réintroduisent l'individu dans un rapport au temps. Dans ces deux situations le contact avec le devenir ambiant arrive à s'affirmer face à la morbidité de l'attente carcérale.

Pour le surveillant notons que le métier n'est que rarement choisi par vocation. De plus l'expérience du métier de surveillant alliant des obligations réglementaires strictes et une nécessité de souplesse dans la gestion des détenus induit pour certains un découragement vis-à-vis des enjeux socialement valorisés du métier, telle que la participation à la réinsertion. De fait, le métier n'offre aucune perspective d'activité, au sens exposé précédemment. Une grande partie des surveillants adhèrent en effet à l'idée de la réinsertion, et ils souhaiteraient voir celle-ci se renforcer. Néanmoins les surveillants constatent aussi qu'ils n'ont pas les moyens de réaliser cette mission et que ce n'est finalement qu'une utopie : « on ne peut et on ne réinsère pas en prison. Pour la majorité des surveillants ma réinsertion n'est qu'un mot et un cache misère » (Chauvenet *et al.*, 1994, p. 36). Aussi certains surveillants vont se diriger vers une approche statutaire du métier. Mais ce faisant, le surveillant intègre que les détenus doivent être incarcérés car ils constituent un danger pour la société et pour eux aussi. Il semble qu'il n'y ait donc aucun élan vital qui se dégage du métier. Les surveillants mettent une distance vis-à-vis du travail, des détenus mais aussi des collègues. Il y a donc retrait du Moi vis-à-vis de la chose réalisée que représente le métier.

Constitution d'un espace d'enfermement

« “Pour le détenu, l'espace se rétrécit et le temps s'allonge” se plaisait à dire aux entrants un “vieux cheval sur le retour” moraliste » (Gonin, 2000, p. 94). Nous avons abordé tout à tour les notions du Moi, par le biais du corps et d'autrui, de l'Ici, à travers les processus d'appropriation, et du Maintenant en introduisant dans l'espace l'activité et l'attente. Il est évident qu'il aurait fallu plus d'un article pour aborder avec précision chacune de ces notions, sans compter celles omises pour des raisons de clarté du propos (telles que la notion de paroi et de limite, ou encore celles du j'existe, j'ai, j'appartiens à). Mais tel n'était pas l'objectif de cet article. Nous voulions simplement montrer qu'un espace, tel que celui de la prison, devient d'enfermement car les rapports du Moi à Autrui, les usages, l'inévitable attente morbide du détenu, etc. viennent directement dégrader ma relation au monde. Il est donc essentiel de retenir que le processus de constitution d'un espace d'enfermement n'est pas relatif à une dimension formelle de l'espace mais bien au contraire à une certaine construction individuelle du rapport au monde, relative au vécu de l'espace. Aussi, le schéma que nous avons dégagé n'est que la structure générale du phénomène d'enfermement, individuellement, chaque personne réagira différemment à l'emprise de l'environnement.

C'est parce qu'à un moment les caractéristiques intrinsèques à l'*Umwelt* dans lequel j'évolue induisent une déstructuration du phénomène primitif Moi-Ici-Maintenant, autrement dit de la relation Moi-Le Monde, que je ressentirais l'espace comme enfermant. Bien évidemment certaines configurations spatiales favoriseront l'émergence d'un phénomène d'enfermement, mais elles ne sauraient à elles seules le générer. Le clos dans sa dimension formelle n'induit pas un phénomène d'enfermement qu'à partir du moment où l'Ici deviendra pour moi un ailleurs. Car sous d'autres aspects le clos peut aussi devenir un levier à l'ancrage du point Ici et favoriser l'édification d'un lieu de vie. Pour le moine, le clos est recherché dans la sacralisation de l'espace religieux, dans l'édification d'une limite entre l'espace divin et l'espace humain.

C'est parce que le vécu d'un espace va venir endommager mon rapport au monde qu'un espace deviendra d'enfermement. Si en soi, montrer en quoi les effets psychosociaux inhérents à la prison rendent l'espace de celle-ci d'enfermement, ne révolutionne pas la pensée sur l'espace, à l'inverse, l'approche phénoménologique du phénomène d'enfermement peut nous permettre d'identifier des espaces enfermants qui pourtant n'en présentent pas, intuitivement, la morphologie. Nous donnerons à ce titre deux exemples pour nourrir la réflexion et ouvrir la discussion.

Prenons l'exemple d'une ancienne pratique qui consistait à punir un enfant turbulent en l'envoyant au coin. Dans cette situation, l'enfant se retrouvera soumis aux regards des autres et par son isolement retiré de l'activité de la classe pour être mis dans une situation d'attente. Il faut noter que l'enfant est tourné visage contre le mur de sorte que sa relation visuelle à l'espace environnant s'en trouve fortement réduite. A ce moment, on peut considérer que le coin de la pièce, espace pour le

moins anodin, se constitue d'enfermement. C'est d'ailleurs dans une certaine mesure ce qui en fait le caractère punitif.

Prenons un autre exemple plus contemporain dans ses enjeux mais aussi plus complexe à analyser, j'entends parler ici de la mixité urbaine unanimement mise en avant par les urbanistes et les politiques de la ville. Depuis fort longtemps les individus se sont réunis en groupes identitaires, partageant un ensemble de valeurs communes. Or vouloir croiser logements sociaux, propriétaires, espaces de bureaux et de commerces, dans une démarche irraisonnée de mixité, n'est-ce pas prendre le risque de créer des co-présences non acceptées? Mettre en présence des populations de cultures parfois antagonistes dans des espaces restreints, tels que les cages d'escalier, les couloirs, les entrées d'immeubles, n'induirait-il pas un sentiment d'être étranger à son espace de vie. De fait l'espace domestique, qui par essence se doit d'être un chez-soi, un lieu fermement ancré, pourrait bien devenir une prison sans mur ni mirador pour l'individu contraint dans un espace urbain et obligé d'assumer une mixité sociale non voulue.

Bibliographie

- Chauvenet A., Orlic F., Benguigui G., 1994, *Le monde des surveillants de prison*, Paris, Puf, 227p.
- Chombart de Lauwe P.-H., 1976, « Appropriation de l'espace et changement social » in *Actes de la troisième conférence internationale de psychologie de l'espace*, Strasbourg, Université Louis Pasteur, pp. 25-33.
- Goffman E., 2002, *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de minuit, 1ere édition 1968, 447p.
- Gonin D., 2000, *La santé incarcérée Médecine et conditions de vie en détention*, Paris, L'archipel, 259p.
- Hall E. T., 1978, *La dimension cachée*, Paris, Editions du Seuil, 1ere édition 1966, 254p.
- Husserl E., 2000, *L'idée de la phénoménologie*, Paris, Puf, 1ere édition 1970, 136p.
- Lemire G., 2003, *Anatomie de la prison*, Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 1ere édition 1990, 195p.
- Merleau-Ponty M., 2003, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1ere édition 1945, 531p.
- Minkowski E., 1995, *Le temps vécu*, Paris, Puf, 1ere édition 1933, 409p.
- Moles A., Rohmer E., 2006, *Psychosociologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 1ere édition 1972, 158p.
- Norberg-Schulz C., 1997, *Genius Loci Paysage, Ambiance, Architecture*, Sprimont (Belgique), Mardaga, 1ere édition 1981, 213p.